



Planification intelligente de la prévoyance et de la protection financière

Un guide pour chaque étape de la vie



La prévoyance ne se remet pas à plus tard. Elle commence maintenant.

Entrée dans la vie active, mariage, fondation d'une famille, activité indépendante, achat immobilier, retraite: chaque étape de la vie apporte son lot de nouvelles opportunités, de défis et de besoins. Votre vie est unique, et votre prévoyance doit l'être aussi.

Le système des trois piliers en Suisse

En Suisse, la prévoyance vieillesse et risque s'appuie sur le modèle des trois piliers. Celui-ci assure votre protection financière à chaque étape de votre vie, que ce soit à la retraite ou en cas d'invalidité et de décès. Chaque pilier a sa propre fonction:

1^{er} pilier: Prévoyance étatique pour garantir le minimum vital

2^e pilier: Prévoyance professionnelle pour maintenir le niveau de vie habituel

3^e pilier: Prévoyance individuelle facultative pour réaliser des souhaits personnels



Pour en savoir plus sur le système des trois piliers, lisez notre [article de blog](#) ou visionnez notre [vidéo explicative](#).

Trois modules importants

La prévoyance va au-delà du modèle des trois piliers: elle vous accompagne tout au long de votre vie. Les trois modules de la planification de la prévoyance vous aident à vous préparer à n'importe quel changement. Dans les pages suivantes, vous découvrirez quel module est particulièrement important selon les différentes phases de la vie.

Protection

Protéger ce qui compte.

- Garantie de revenus en cas d'accident et de maladie
- Protection de la famille en cas d'incapacité de gain ou de décès
- Sécurité en cas d'événements imprévus

Constitution

Organiser son patrimoine et optimiser les ressources.

- Épargne et placements
- Constitution d'un patrimoine pour de grands projets tels qu'un achat immobilier
- Utilisation du pilier 3a et 3b pour les objectifs flexibles

Prévoyance

Planifier aujourd'hui pour demain.

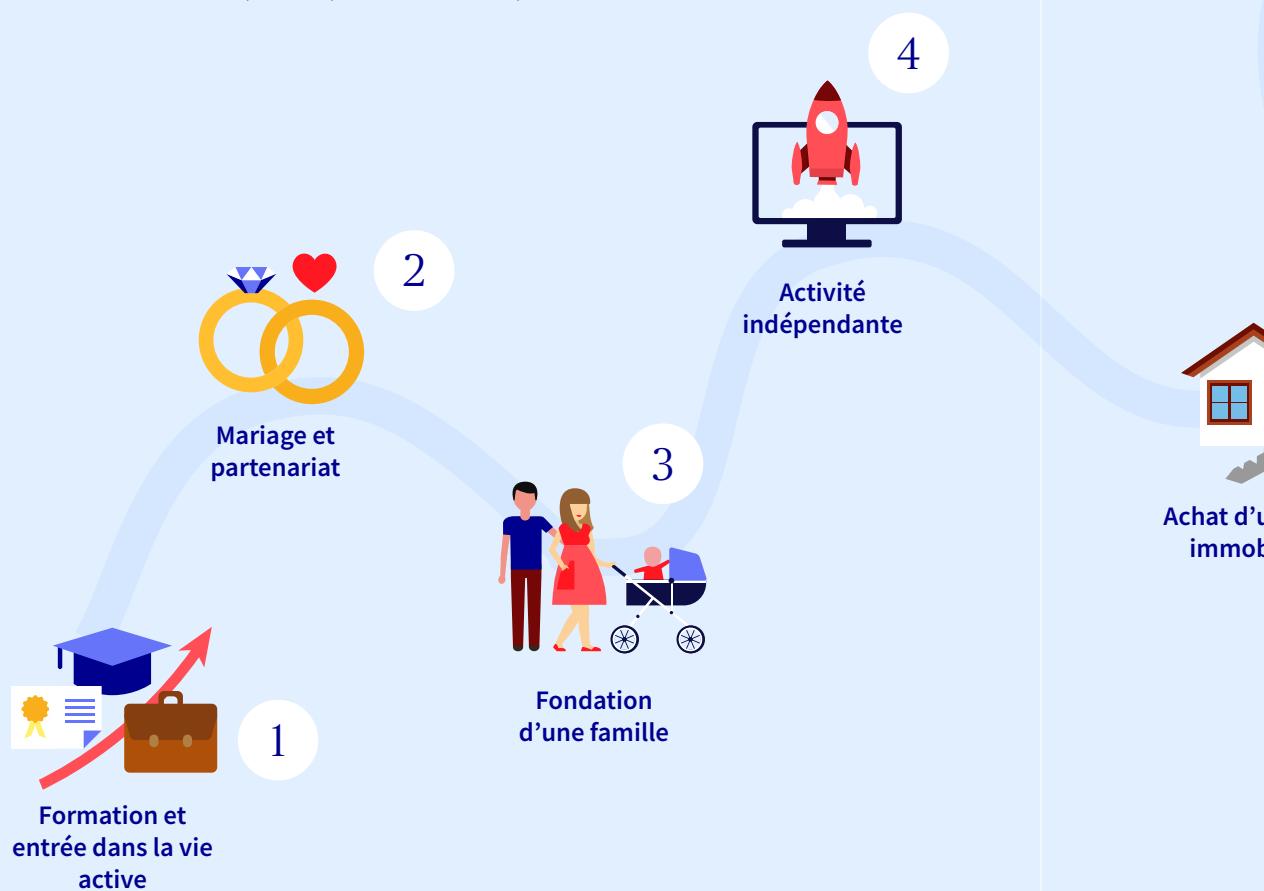
- Prévoyance vieillesse avec le 2^e et le 3^e pilier
- Planification de versement en capital ou sous forme de rente
- Préparation à la retraite ou à la retraite partielle

Votre prévoyance, adaptée à votre situation

Carrière professionnelle, vie familiale ou retraite:

vos besoins et vos possibilités évoluent constamment. Les priorités d'aujourd'hui seront peut-être différentes demain. Une planification judicieuse de la prévoyance vous permet de conserver flexibilité et autonomie à chaque étape de votre vie.

Cette brochure vous guide à travers les **six phases de la vie** ci-dessous et vous indique ce qui est essentiel pour chacune d'elles.



La prévoyance à chaque phase de la vie.

La prévoyance vous suit toute votre vie, donc mieux vaut commencer au plus tôt. Souvent, de petites contributions sont suffisantes au départ. Elles fructifient avec le temps et donnent des montants importants. C'est l'assurance de pouvoir concrétiser vos souhaits plus tard, qu'il s'agisse d'un achat immobilier, d'un tour du monde ou d'une retraite sans soucis.

La vie est pleine de rebondissements, d'où l'utilité d'adapter régulièrement la prévoyance. Vous gardez ainsi de la flexibilité, bénéficiez d'avantages fiscaux et vous assurez que votre avenir financier reste aussi dynamique que votre vie.

Votre vie. vos solutions.

Chaque étape de la vie est unique, tout comme votre prévoyance. Nous vous aidons à trouver des solutions adaptées à votre situation: nous vous accompagnons étape par étape pour couvrir des risques, optimiser votre prévoyance vieillesse ou vous constituer un patrimoine.



Pour en savoir plus:
AXA.ch/planifier-avenir

La prévoyance dès le premier salaire: malin et facile

L'entrée dans la vie active est une étape importante, et le moment est idéal pour réfléchir à son avenir financier. Même si vos revenus sont encore modestes, il est judicieux de commencer à épargner et à vous constituer une prévoyance le plus tôt possible. En effet, commencer tôt vous offrira la liberté de réaliser tous vos projets de vie, qu'il s'agisse d'un tour du monde, d'une formation continue ou d'un achat immobilier.

Premier emploi, premier salaire: la planification intelligente est de mise. Nos trois modules vous y aident:

Protection

- Incapacité de travail:** que se passe-t-il si vous ne pouvez pas travailler pendant longtemps?
- L'AVS/AI couvre uniquement le minimum vital:** une assurance complémentaire peut être judicieuze.
- Assurance-accidents:** couverture par l'employeur. Il est judicieux de voir ce qu'il en est pour les petits boulots ou les loisirs.

Constitution

!
IMPORTANT

- Petits montants:** même si vous versez peu dans votre prévoyance, votre avoir va fructifier avec le temps sous l'effet des intérêts composés.
- Pilier 3a:** commencer tôt les versements présente un double intérêt: des avantages fiscaux et la constitution d'un patrimoine à long terme.
- Investir ou épargner?** Même avec peu d'argent, il est possible de commencer à investir grâce au pilier 3a.
[En savoir plus ici.](#)

ASTUCE

Épargne et prévoyance en toute simplicité

- Établissez un **budget mensuel** réaliste pour y voir clair et vous rassurer.
- Mettez en place un ordre permanent afin d'effectuer des versements réguliers dans le pilier 3a.
- Utilisez des outils numériques pour analyser vos dépenses et définir des objectifs d'épargne.
- [Notre article de blog](#) vous donne d'autres conseils d'épargne.



Prévoyance

- 1^{er} pilier:** dès le 1^{er} janvier qui suit le 20^e anniversaire.
- 2^e pilier:** à partir d'un salaire annuel de CHF 22 680 (état en 2026).
- Vérifiez si vous avez une couverture de prévoyance professionnelle (p. ex. en cas de temps partiel ou pour les petits boulots).
- Pilier 3a:** option de prévoyance individuelle pour celles et ceux qui souhaitent préparer leur retraite de manière flexible.

Points à prendre en compte

- Définir les objectifs:** quels sont vos souhaits et vos projets pour les prochaines années? Épargnez-vous pour acheter une voiture ou un logement? Souhaitez-vous suivre une formation continue ou voyager?
- Planifier le budget:** quel montant pouvez-vous mettre de côté chaque mois pour les achats importants ou les urgences?
- Étudier le pilier 3a:** économiser ou investir? Quelle solution vous convient?
- Clarifier le besoin de couverture:** votre couverture en cas de maladie et d'accident est-elle suffisante?
- Vérifier auprès de la caisse de pension:** à partir de quand êtes-vous assuré par votre employeur?

Notre conseil en prévoyance vous aide précisément à répondre à ces questions. Vous prendrez ainsi les bonnes décisions pour votre avenir financier dès votre entrée dans la vie active.



Pour en savoir plus:
AXA.ch/planifier-avenir

Un avenir à deux, avec une protection bien pensée

Se dire «oui» dépasse le simple engagement amoureux, cela implique également de planifier sa vie commune et ses finances. Cette nouvelle étape constitue le moment idéal pour aborder ensemble les questions de protection et de prévoyance. Planifier tôt permet d'instaurer confiance et stabilité et de poser des bases solides pour tout ce réserve l'avenir en couple.

Réflexion commune sur les finances: trois aspects sont particulièrement importants.

Protection	IMPORTANT
<ul style="list-style-type: none"> Incapacité de gain: que se passe-t-il si l'un des deux ne peut pas travailler de façon prolongée? (Important en cas d'écart de revenus) Couverture en cas de décès: une assurance-vie de risque peut être utile, notamment si vous avez des enfants ou des crédits communs. Responsabilité civile et inventaire du ménage: double assurance? Emménager ensemble est une bonne occasion de faire le point sur les polices d'assurance existantes. 	



Mariage ou concubinage: quelles différences?

- La rente de vieillesse commune d'un couple marié s'élève au maximum à 150 % de la rente de vieillesse individuelle maximale, soit CHF 3780 au maximum (état en 2026).

Constitution
<ul style="list-style-type: none"> Budget commun: vérifiez les doublons et identifiez les lacunes. Un budget optimisé vous permet d'épargner dans un but précis, p. ex. pour acheter un logement. Pilier 3a pour les deux: la prévoyance individuelle est intéressante, aussi en cas de travail à temps partiel ou d'interruption de carrière. Objectifs d'épargne communs: un plan clair et de petites contributions permettent d'accomplir beaucoup de choses, qu'il s'agisse de faire un tour du monde ou de fonder une famille.

- Pas de rente de veuve ou de veuf dans le 1^{er} pilier en cas de concubinage, rente de partenaire possible selon la caisse de pension.
- Les revenus d'un couple marié sont imposés conjointement à un taux plus élevé.
- En cas de séparation ou de divorce, les avoirs accumulés pendant le mariage (AVS, caisse de pension et 3^e pilier) sont



Prévoyance
<ul style="list-style-type: none"> Caisse de pension: les deux personnes doivent avoir une couverture professionnelle. Adapter les bénéficiaires: vérifiez que votre partenaire est bien désigné(e) comme bénéficiaire pour le 2^e et le 3^e pilier, les assurances-vie de risque et dans les règlements de succession. Réfléchir à long terme: coordonnez tôt vos plans de prévoyance, surtout si vous prévoyez une pause familiale.

- partagés à parts égales, mais pas en cas de concubinage.
- Pas de droit à la succession en cas de concubinage.
- Lisez nos articles de blog pour en savoir plus sur ces [différences](#) et sur la [protection en situation de concubinage](#).

Points à prendre en compte

- Définir des objectifs communs:** que souhaitez-vous réaliser ensemble?
- Coordonner ses finances:** comment organisez-vous votre budget commun? Qui épargne combien?
- Vérifier les bénéficiaires:** avez-vous bien inscrit votre conjoint (et inversement) en bénéficiaire auprès de la caisse de pension et pour le pilier 3a?
- Vérifier la protection:** quelle est votre couverture en cas de maladie, d'accident ou de décès?
- Comparer les caisses de pension:** vérifiez les prestations des deux conjoints, surtout en cas de temps partiel, de changement d'emploi ou de projet de fonder une famille.



Construire sa vie à deux nécessite également une planification financière adéquate. **Notre conseil en prévoyance** vous explique ce qui est important à ce stade.



Pour en savoir plus:
AXA.ch/planifier-avenir

Assurer l'avenir de votre famille, étape par étape

Avec un enfant, les priorités financières changent: la sécurité et la protection passent au premier plan. Il faut à présent organiser activement l'avenir de vos proches: est-ce qu'un parent reste à la maison? Comment évoluent les revenus ou la caisse de pension? Qui est couvert et comment? Prendre les bonnes décisions permet à votre famille d'être parée à toutes les situations, aujourd'hui comme demain.

Fonder une famille s'accompagne de nouvelles responsabilités et de questions.

Les modules suivants résument les aspects financiers:

Protection ! **IMPORTANT**

- **Assurer l'incapacité de gain:** que se passe-t-il si le revenu principal disparaît?
- **Décès:** en cas de décès du parent qui reste à la maison, l'organisation du foyer est souvent mise à mal. Une assurance-vie de risque peut aider.
- **Indemnité journalière en cas de maladie et d'accident:** une couverture judicieuse, notamment en cas de perte de gain due à un congé parental ou au temps partiel.

Constitution

- **Adapter le budget familial:** les enfants entraînent de nouvelles dépenses. Il est temps de revoir votre budget et de planifier méticuleusement.
- **Fixer des objectifs d'épargne:** éducation, logement en propriété ou réserve: des objectifs clairs aident à structurer les finances.
- **Pilier 3a pour les deux parents:** même avec un taux d'occupation réduit, il reste une composante importante, p. ex. pour acheter son logement plus tard.



Prévoyance

- **Caisse de pension:** le temps partiel ou les pauses professionnelles influent sur la prévoyance vieillesse. Mieux vaut s'en occuper tôt!
- **Mettre à jour les bénéficiaires:** qui doit hériter ou être protégé en cas de coup du sort? Adapter le testament et les assurances.
- **Planifier une pause familiale:** anticiper les modalités de prévoyance et de protection pendant cette période.

Points à prendre en compte

- **Clarifier les rôles et les finances:** qui travaille et à quel taux d'occupation? Comment répartir les revenus?
- **Stabiliser les revenus:** planifier pour éviter les difficultés financières.
- **Vérifier la protection:** quelle est votre couverture en cas de maladie, d'accident ou de décès, mais aussi pour la tenue du foyer? Les bénéficiaires sont-ils correctement mentionnés dans tous les contrats?
- **Garder en tête la caisse de pension:** un taux d'occupation réduit peut influer fortement sur les prestations.
- **Réfléchir à long terme:** comment assurer la garde des enfants, leur éducation et la prévoyance vieillesse?

Un enfant bouleverse votre vie, notamment la planification financière. **Notre conseil en prévoyance** vous aide à bien protéger votre famille aujourd'hui et à anticiper l'avenir.



Maîtrise du budget familial

- Remaniez votre budget: les couches, la crèche, etc. pèsent durablement sur vos dépenses.
- Résiliez ou optimisez les abonnements et les assurances inutiles.
- Achetez d'occasion, échangez avec vos voisins: c'est durable et économique.
- Anticipez les dépenses importantes et constituez des réserves pour les imprévus.
- Sur [notre blog](#), vous trouverez d'autres conseils d'épargne pour votre famille.



Activité indépendante: autonomie et protection adéquate

Se lancer dans une activité indépendante apporte de la liberté, mais implique aussi des responsabilités et de nouveaux défis financiers. Il est plus que jamais important de se prémunir contre les risques et de préparer intelligemment son avenir afin de rester serein, même en période d'incertitude.

Démarrer une activité indépendante requiert des décisions financières claires. Ces trois modules vous y aident:

Protection

IMPORTANT

- Incapacité de gain:** qui remplace vos revenus si vous devez arrêter de travailler de façon prolongée? La protection individuelle est essentielle.
- Décès:** protection pour la famille ou les associés, en particulier en cas de crédits ou de dépendance financière.
- Risques professionnels:** selon la branche d'activité, souscrire une responsabilité civile professionnelle ou une assurance inventaire est intéressant.

Constitution

- Assurer la trésorerie:** les revenus fluctuants sont une chose normale. Les réserves et un matelas de sécurité permettent d'éviter les difficultés de trésorerie.
- Prévoyance individuelle:** en l'absence de caisse de pension, le pilier 3a devient la composante la plus importante, avec en plus un avantage fiscal.
- Séparer le professionnel du personnel:** une vision claire des finances évite les difficultés et facilite la planification.



Prévoyance

- Vérifier la caisse de pension:** une affiliation facultative ou une autre solution au moyen de fondations peut être judicieuse.
- Identifier le besoin de protection:** quelles lacunes en cas de maladie, d'accident ou à la retraite? Mieux vaut s'en occuper tôt!
- Planifier le plus tôt possible:** gérer activement sa prévoyance pour rester opérationnel à long terme, même en période de crise.



Bien planifier l'indépendance

- Avant de vous lancer, faites vos calculs: à combien s'élèvent les frais fixes, les cotisations AVS, les assurances et la prévoyance?
- Prévoyez un budget de démarrage. On recommande environ CHF 30 000, selon la branche d'activité et le modèle commercial.

- Maintenez les frais courants à un niveau bas: comparez les tarifs des logiciels, des assurances et des surfaces commerciales.
- Pensez aux aspects juridiques: choisissez la forme juridique appropriée et assurez-vous.

- Sur notre blog, vous trouverez d'autres conseils sur les [finances](#), la [prévoyance](#) et les aspects juridiques pour les indépendants.



Points à prendre en compte

- Organiser soi-même la prévoyance:** quelles solutions facultatives envisager en l'absence de caisse de pension?
- Vérifier la protection:** comment vous protégez-vous si vous ne pouvez plus travailler et n'avez plus de revenus?
- Stabiliser les revenus:** comment créer des réserves afin de rester opérationnel en cas de revenus fluctuants?
- Couvrir les risques professionnels:** quelles assurances professionnelles sont réellement nécessaires?
- Exploiter le 3^e pilier:** comment optimiser fiscalement votre prévoyance pour plus tard, même sans employeur?
- Identifier les lacunes de prévoyance:** quels risques dans votre couverture et comment y remédier?

Notre conseil en prévoyance
vous explique comment bien combiner financement et protection pour démarrer votre activité indépendante du bon pied.



Pour en savoir plus:
AXA.ch/planifier-avenir

Financer intelligemment son logement, avec la prévoyance adéquate

Dans une vie, l'achat d'un logement est souvent une étape majeure sur le plan financier. Pour que le rêve d'un chez-soi continue de faire votre bonheur au fil des années, mieux vaut anticiper et bien associer le financement, les assurances et la prévoyance.

L'achat immobilier offre des opportunités et implique des décisions.
Ces trois modules vous aident à bien préparer votre prévoyance financière:

Protection

- **Incapacité de gain:** qui rembourse le prêt hypothécaire si un salaire disparaît?
- **Assurer le prêt hypothécaire:** une assurance-vie de risque garantit à vos proches de ne pas perdre le logement en cas de coup du sort.
- **Vérifier sa capacité financière:** le financement doit rester réaliste, y compris en cas de perte de gain ou lors du départ à la retraite.

Constitution

- **Fonds propres:** la caisse de pension et le pilier 3a peuvent aider à l'achat d'un bien immobilier, mais cela nécessite une réflexion approfondie.
- **Mise en gage au lieu d'un rachat anticipé:** pour préserver l'avenir de la prévoyance et mieux sécuriser votre rente de vieillesse à long terme.
- **Adapter le budget:** nouveaux frais fixes, amortissement et entretien... Mettre à jour le budget commun facilite la planification.



ASTUCE

Propriété et couverture adéquate

- Si vous utilisez l'avenir de votre caisse de pension ou du pilier 3a pour acheter un bien immobilier, vous réduisez votre future rente. Il faut en tenir compte et, dans l'idéal, compenser la différence.
- En cas de décès ou de perte d'un revenu, il peut vite devenir difficile de supporter

le prêt hypothécaire. Une [assurance en cas de décès ou d'incapacité de gain](#) protège votre famille des conséquences financières.

- Planifiez donc de manière à pouvoir rester durablement propriétaire de votre logement, même avec un revenu plus faible.



Prévoyance

! IMPORTANT

- **Éviter les lacunes de prévoyance:** Un retrait anticipé de la caisse de pension ou du pilier 3a réduit la rente. Vérifiez les possibilités de compenser la différence.
- **Système des trois piliers:** avec l'immobilier, les priorités changent: la prévoyance individuelle gagne en importance.
- **Planifier le prêt hypothécaire à long terme:** que se passe-t-il en cas de prolongation du contrat ou de hausse des taux d'intérêt? Les réserves et la planification apportent de la sécurité.

Points à prendre en compte

- **Calculer la capacité financière:** de quel montant de fonds propres avez-vous besoin? Le financement est-il adapté à votre budget à long terme?
- **Utiliser la caisse de pension:** souhaitez-vous le versement anticipé ou la mise en gage de votre avoir de caisse de pension? Quelles sont les répercussions sur votre rente de vieillesse?
- **Préserver sa prévoyance:** votre avoir de caisse de pension suffit-il pour une bonne rente de vieillesse, même après un versement anticipé?
- **Vérifier la protection:** que devient le bien immobilier si une personne décède ou se retrouve en incapacité de gain?
- **Profiter des avantages fiscaux:** pouvez-vous économiser sur les impôts grâce à un financement adéquat ou au pilier 3a?
- **Réfléchir à long terme:** comment assurez-vous votre prêt hypothécaire si les taux d'intérêt changent ou si votre situation évolue?

Notre conseil en prévoyance vous aide précisément à clarifier ces questions afin que votre rêve de devenir propriétaire ne mette pas à mal votre protection financière.



Pour en savoir plus:
AXA.ch/planifier-avenir

Une retraite sereine grâce à une planification précoce

Le départ à la retraite marque le début d'une nouvelle étape de la vie. C'est enfin le moment de réaliser les projets longtemps mis de côté. Il faut agir en temps voulu pour garantir votre stabilité et sécurité financières à la retraite et pouvoir en profiter pleinement.



Pour aborder la retraite en toute sérénité, il est important de se pencher sur ses finances. Ces trois modules vous y aident:

Protection

- Capacité financière à la retraite:** le financement du logement en propriété, du prêt hypothécaire ou du loyer reste-t-il réaliste à long terme?
- Couverture décès et dépendance:** vérifiez si une protection financière est nécessaire pour vos proches ou si vous deviez avoir besoin de soins.
- Régler tôt la succession:** clarifiez les choses avec un testament, un mandat pour cause d'inaptitude et des directives anticipées.
- Lacunes avant l'âge de la retraite:** une incapacité de gain ou une retraite anticipée peuvent entraîner des lacunes de prévoyance. Il faut donc agir à temps.

Constitution

- Rente ou capital:** évaluez la solution la mieux adaptée à votre situation, sur le plan tant fiscal qu'émotionnel.
- Restructurer le budget:** le coût de la vie évolue. Anticiper permet de se prémunir contre les difficultés financières.
- Bien structurer le patrimoine:** trésorerie, réserves et logement en propriété: un mix bien pensé assure la stabilité.
- Liquidier le 3^e pilier:** l'échelonnement peut présenter un avantage fiscal. Planifiez dès que possible.
- Utiliser les rachats de caisse de pension:** c'est possible jusqu'à peu de temps avant la retraite, pour une rente plus élevée et des avantages fiscaux.



Prévoyance



- Rééquilibrer les trois piliers:** une fois à la retraite, la prévoyance individuelle gagne en importance. Adaptez votre approche.
- Vérifier les prestations de la CP:** connaissez-vous vos droits, les taux de conversion et les conséquences en cas de versement en capital ou en rente?
- La retraite anticipée réduit la rente:** si vous arrêtez de travailler plus tôt, vous percevez des prestations moindres de l'AVS et de la caisse de pension sur le long terme.
- Prévenir la pauvreté liée à l'âge:** aspect particulièrement important pour les femmes, car temps partiel, divorce et tenue du foyer impactent la prévoyance.
- Maîtriser les impôts:** le versement en capital et le retrait échelonné modifient le montant des impôts. Mieux vaut optimiser dès que possible.

Points à prendre en compte

- Planifier le plus tôt possible:** au plus tard à partir de 55 ans, il faut se pencher sérieusement sur son budget, son modèle de rente et ses lacunes de prévoyance.
- Rente ou capital:** quelle est l'option la plus adaptée à votre situation, à votre charge fiscale et à votre propension au risque?
- Vérifier la caisse de pension:** connaissez-vous le taux de conversion, le montant de la rente et les prestations en cas de décès?
- Régler la succession:** votre testament, votre mandat pour cause d'inaptitude et vos directives anticipées sont-ils à jour et complets?
- Restructurer le budget:** quels coûts fixes disparaissent et lesquels augmentent à la retraite?
- Intégrer la prévoyance individuelle:** comment intégrez-vous le pilier 3a, les réserves et l'immobilier dans votre stratégie globale?

Une bonne préparation évite les soucis à la retraite. **Notre conseil en prévoyance** vous explique ce qui est important en la matière.



Pour en savoir plus:
AXA.ch/planifier-avenir

Planifier sa retraite en toute simplicité avec notre check-list

Le départ à la retraite est une étape importante qui doit être bien planifiée. Notre check-list vous aide à penser à tout. Nous vous accompagnons étape par étape afin que vous puissiez profiter d'une retraite sereine.

Jusqu'à 50 ans

- Optimiser la stratégie de placement:** profiter de l'horizon de placement lointain jusqu'à la retraite pour adapter les objectifs d'épargne et la stratégie. Plus d'informations à ce sujet dans l'article [«Patrimoine selon l'âge en Suisse»](#)
- Verser régulièrement:** pour éviter les lacunes de prévoyance, il est judicieux de verser régulièrement dans les trois piliers.

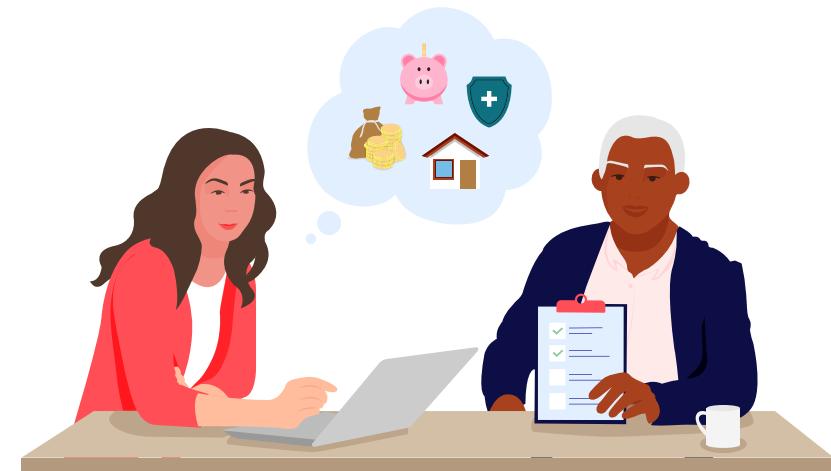
De 50 à 55 ans

- Vérifier le patrimoine:** faire le point sur son patrimoine et ses dettes.
- Établir un budget:** planifier les dépenses à la retraite – [des conseils dans l'article de blog](#).
- Combler les lacunes de prévoyance:** analyser les lacunes potentielles dues au temps partiel ou aux pauses professionnelles et, si possible, les combler.
- Épargner avec optimisation fiscale:** utiliser le pilier 3a ou effectuer des versements supplémentaires dans la caisse de pension.

- Étudier le logement en propriété:** vérifier la capacité financière à la retraite.
- Créer ou actualiser des documents:** mandat pour cause d'inaptitude, directives anticipées, contrat de mariage / pacte successoral.
- Se faire conseiller:** adapter la planification financière si nécessaire.

Cinq ans avant la retraite

- Planifier la retraite:** définir la date de départ à la retraite.
- Choisir la forme de versement:** faire un choix entre rente mensuelle, versement en capital ou une combinaison des deux.
- Respecter les délais:** vérifier les directives de la caisse de pension ainsi que les règles relatives au 2^e et au 3^e pilier.
- Adapter la stratégie de placement:** réduire les risques en passant progressivement à des placements sûrs.
- Modifier l'approche:** privilégier le maintien et non plus le développement du patrimoine.
- Vérifier la planification financière:** s'assurer d'avoir une vue d'ensemble des revenus, des dépenses et de la prévoyance.



Un an avant la retraite

- Effectuer le dernier versement:** compléter le pilier 3a pour bénéficier d'avantages fiscaux.
- Établir un plan financier:** finaliser la planification financière pour la retraite.

Six mois avant la retraite

- Demander une rente AVS:** soumettre la demande par écrit à la caisse de compensation au plus tard trois mois avant le départ à la retraite.
- Étudier la retraite différée:** en cas de rente perçue plus tard, informer en temps utile.
- Informier les institutions de prévoyance:** informer également les institutions de prévoyance du 2^e et du 3^e pilier en temps utile.

À la retraite

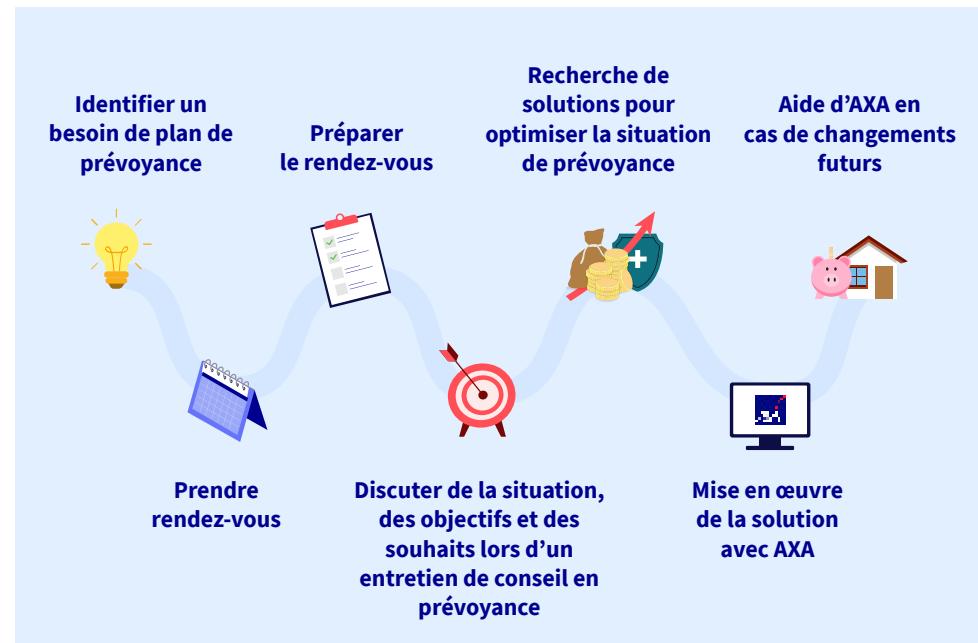
- Adapter la couverture accidents:** inclure la couverture d'assurance auprès de la caisse-maladie.
- Actualiser la planification financière:** adapter le budget et les placements à la nouvelle situation personnelle.

Pour votre santé financière: hier, aujourd'hui et demain

Votre vie est en constante évolution, tout comme vos besoins et vos objectifs. Que vous soyez au début de votre carrière, fondiez une famille ou planifiez votre retraite, une bonne prévoyance s'adapte.

Avec la stratégie de prévoyance adéquate, vous assurez votre sécurité aujourd'hui, vous optimisez vos ressources pour demain et vous restez flexible pour les nouvelles étapes de votre vie. Ainsi, vos bases financières restent solides, quoi que la vie vous réserve.

Fonctionnement du conseil en prévoyance d'AXA:



Vous êtes déjà chez AXA?

Dans le portail de prévoyance d'AXA, vous pouvez voir en un coup d'œil si vous avez une couverture adéquate et à quel niveau vous devriez agir. Vérifiez votre couverture en cas d'incapacité de gain ou de décès, identifiez les éventuelles lacunes de votre prévoyance et simulez les conséquences d'une retraite anticipée ou partielle.

Accès au portail de prévoyance

Notre conseil en prévoyance: pour plus de clarté et de sécurité

Votre santé financière mérite un plan adapté à votre vie. Notre conseil en prévoyance vous aide à y voir plus clair et à prendre les bonnes décisions pour votre avenir.

Répondons ensemble aux questions suivantes:

- Quels sont mes objectifs et comment les assurer financièrement?
- Quelle somme dois-je épargner ou investir?
- Ma prévoyance est-elle adaptée à ma situation actuelle?
- Est-ce que je profite pleinement de tous les avantages fiscaux?
- Ai-je une couverture suffisante en cas de maladie ou d'accident?
- Et qu'en est-il de ma caisse de pension? Y a-t-il des lacunes?



Informations importantes

Le présent document est un document marketing. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation de conclusion d'un contrat. En outre, il ne fait pas partie intégrante d'un éventuel contrat conclu à l'avenir. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes physiques domiciliées en Suisse.

Le produit décrit dans ce document peut ne pas convenir à certains groupes de personnes, ou son acquisition peut leur être impossible. Bien qu'AXA Vie SA ait tout mis en œuvre pour que ces données soient exactes, elle ne peut en garantir l'exactitude.